

PARADIGME DENOMINATIF : LE VOCABLE INITIAL PRENOMINAL ET SES SYNTAGMES**THE DENOMINATIVE PARADIGM: THE INITIAL PRENOMINAL WORD AND ITS PHRASES****Yasmina BAGHBAGHA**Université Alger 2 yasmina.baghbagha@univ-alger2.dz**Résumé**

La dénomination est un phénomène universel, les sociétés se distinguent en possédant un système de normes complexe qui les régissent. Notre contribution tente de traiter les questions relatives au prénom et aux choix dénominatifs auxquels les auteurs algériens recourent afin d'identifier l'homme fondateur de la nation algérienne moderne, l'émir Abdelkader. Le prénom servira de point de départ pour explorer les formes dénominatives existantes dans les articles scientifiques. Le vocable initial Abdelkader entre en connexion avec d'autres items et syntagmes formant un paradigme dénominatif intéressant à examiner afin de dégager les particularités organisationnelles. Sous l'angle théorique combinant l'onomastique et l'analyse du discours, l'étude démontre que les instances discursives mobilisent des formes variées en fonction des champs discursifs, des classifications s'opèrent.

Mots-clés : prénom, paradigme dénominatif, syntagme, classification**Abstract**

Naming is a universal phenomenon; societies distinguish themselves by having a complex system of standards that govern them. Our contribution attempts to address questions of the first name and denominational to which Algerian authors resort in order to identify the founding man of modern Algerian nation emir Abdelkader. The first name will serve as a starting point to explore existing denomination forms in scientific articles. The initial word Abdelkader is linked to other items and phrases forming a denominational paradigm that is interesting to examine in order to identify its organizational features. The enunciative instances use a variety of shapes according to discursive fields which we interpret using onomastics and discourse analysis.

Keywords: first name, denominational paradigm, syntagm, classification

Le besoin de nommer est une condition existentielle, une volonté d'identifier l'individu au sein de son réseau de relations familiales et sociales. La fonctionnalité des noms ne se limite pas à l'identification et à l'individualisation des personnes, elle les classe également, comme le postule LEVI-STRAUSS (1962 : 212-228), le prénom en est une catégorie. Etymologiquement, l'item prénom vient du latin *praenom*. Au Moyen-âge, précisément aux XI^e et XII^e siècles, les pratiques de dénomination (anthroponymique) en Europe passent du système germanique marqué par l'usage d'un nom unique à un système diptyque formé de

nom personnel, de provenance biblique, et d'un surnom héréditaire. Quant au nom arabe, *ism*, aussi dit *ism alam* (anthroponyme), il est originaire de la Péninsule Arabe bien avant l'islam. Il était d'usage d'attribuer les noms de la nature : montagnes, rivières, animaux, désert au nouveau-né. Dès son arrivée au monde, le père de ce dernier erre et le désigne par le nom du premier phénomène rencontré.

D'acquisition familiale, le prénom est régi par des considérations d'ordre psychologique, social, culturel, idéologique et historique, qu'il importe d'examiner en nous intéressant au prénom Abdelkader*, celui porté par l'homme fondateur de l'Etat moderne algérien. L'émir a inspiré Arthur RIMBAUD qui le glorifie dans ses 75 vers latins intitulés *Jugurtha* et Victor HUGO à travers son poème *Orientale*. En reconnaissance à sa contribution dans la diffusion des valeurs humanitaires de tolérance, sauver les Chrétiens de Damas des massacres en 1860, des distinctions lui ont été allouées par Napoléon III et Abraham LINCOLN ; une place portant son nom a été inaugurée à Paris en 2006 ; des sculptures le représentant sont dressées à Amboise le 5 février 2022, à Moscou le 14 juin 2023 et un projet d'une statue de 42 mètres de haut qui sera inaugurée fin 2024, à Oran. Son nom a gagné le nouveau monde, des colons américains ont fondé une ville en son prénom, en 1846. Ces repères toponymiques sont renforcés par une riche bibliographie dont le titre commun est Abdelkader : ETIENNE, 1994 ; CHURCHILL, 1990 et AOULI *et al*, 1994.

L'intérêt que nous étayons à ce sujet émane du nombre d'attributions prénomiales *Abdelkader* que nous avons mentionnées ci-dessus, ce qui donne à la personnalité une notoriété mondiale. La seconde motivation est le constat d'un écart entre les dénominations des chefs de guerre algériens : Abdelkader et ses contemporains. Des appellations telle que El MOKRANI†, (leader de l'insurrection de 1871, Mohamed Ben el Hadj Ahmed el Mokrani, 1815-1871), à ses côtés El HADDAD (Mohand Amezyan Ben Ali, 1789-1873), et BOUMEZRAG (1836-1905 qui engage et poursuit la lutte de son frère El MOKRANI jusqu'à 1872) diffèrent de celle du prénom du « *personnage hors commun* », comme le qualifie STORA (2011), objet de l'étude.

En prenant appui sur un nombre d'articles scientifiques traitant différentes facettes de la vie de l'émir et ses actes, nous avons observé une variété d'items lexicaux et de syntagmes dénominatifs qu'il y a là matière à interroger. Comment s'organise le paradigme dénominatif‡ "Emir" dans les textes des chercheurs algériens ? Qu'est-il de l'emploi du prénom Abdelkader ? Les dénominations relatives à "Emir" changent-elles en fonction de la thématique de l'article ? Nous tenterons d'y répondre en convoquant deux approches, l'onomastique et l'analyse du discours, que nous verrons plus loin. Un état des lieux de notre question de recherche semble nécessaire afin de mieux nous positionner. Nous esquissons, ensuite les soubassements théoriques, quant à la dénomination et au paradigme dénominatif,

* Nous retenons, dans ce texte, l'orthographe Abdelkader.

†De Amokrane qui signifie le grand, l'ainé en berbère, les Français ont adopté la prononciation arabe El Mokrani. Ce nom était transmis de père en fils comme nom de famille. Les porteurs du nom se disent descendants de Fatima, la fille du Prophète, RINN avance une seconde hypothèse, ils sont issus de Beni Hammed, (2013 : p. 13-20).

‡ Notion que nous définissons plus loin.

et méthodologiques. Nous envisageons analyser les phénomènes dénominatifs en tenant pour objectif d'examiner le postulat de LEVI-STRAUSS quant à la fonctionnalité des noms.

1. TOUR D'HORIZON

La recherche documentaire nous a permis de prendre connaissance des travaux universitaires réalisés en Algérie en rapport à la thématique prénominative. Intitulé *le prénom en Algérie, un enjeu identitaire et idéologique*, le huitième numéro des *Cahiers du SLADD* (2015), sous la direction de Chérif SINI, regroupe une dizaine d'articles soulevant des problématiques quant aux modes d'attribution, de transmission et de construction du sens de ce domaine d'anthroponymie, en Kabylie, à Batna et à Laghouat. A travers son étude « Prénom kabyle : évolutions récentes », TIDJET (2005) montre une mise en place des stratégies de réappropriation et de reconstruction d'identité chez les Kabyles, par le biais du prénom. Nous retenons également l'article de BAGHBAGHA (2022) ciblant l'étude des références sémantiques et symboliques dans les stratégies prénominatives en Algérie contenues dans la mercatique. Outre ces travaux, nous avons recensé des études en sciences du langage portant sur la personnalité de l'émir Abdelkader. AIT DAHMANE et AMOROUAYACH (2017) analysent des discours coloniaux et des contre-discours des autorités françaises et algériennes des années 2000. Elles examinent la manière dont le chef guerrier devient le protecteur des Chrétiens en convoquant le concept d'altérité. Dans une autre étude, AIT DAHMANE et BELAID (2022) tentent de déceler les représentations de l'émir dans la presse française à l'issu du rapport de STORA, 2021 autour de la réconciliation des mémoires de la France et de l'Algérie. Enfin, BESNACI (2016) examine la réception française du personnage de l'émir Abdelkader dans des ressources en lexicographie, poésie et histoire. Il en détermine les raisons des lectures divergentes.

2. DENOMINATION, PARADIGME DENOMINATIF

Notre contribution se propose de mettre l'accent sur le phénomène dénominatif dans des articles scientifiques portant sur la vie « *du Chevalier de la foi qui a résisté à l'armée coloniale durant plus de quinze années* » (TOUALBI-THAALIBI, 2019 : 602), l'émir Abdelkader. Nous visons à déterminer la fonction du paradigme dénominatif dans l'énoncé à travers son emplacement. Il tient d'ailleurs sa signification grâce au *cotexte*, qui désigne l'entourage « *textuel immédiat, son environnement proprement verbal* », selon MAINGUENEAU (1996 : 26).

Nous entendons les paradigmes en tant que « *listes de syntagmes fonctionnant en cohérence avec un vocable initial dans un discours donné* » (MORTUREUX, 1993 : 124). Le vocable[§] initial correspondrait à *Abdelkader*, le prénom, autour duquel des syntagmes^{**} se généreraient et y graviteraient formant une constellation, hypothèse que nous émettons. Il s'agit d'un ensemble de reformulants assumant une valeur dénomminative, en vertu de quoi il constitue le paradigme dénominatif ayant trait à la personnalité historique. De ce fait, nous concevons la Notion de *paradigme dénominatif* en nous inscrivant dans le prolongement de la réflexion

[§]Selon DUBOIS et al, le vocable désigne l'occurrence et l'actualisation d'un lexème particulier dans un discours (2002 : p. 507).

^{**} En tant que groupe d'éléments linguistiques formant une unité dans une organisation hiérarchisée.

mortuaire (1988) quant aux concepts de paradigme définitionnel et de paradigme désignationnel^{††}.

Conceptualisée par KLEIBER, la dénomination est un acte qui « *consiste en l'institution entre un objet et un signe X d'une association référentielle durable* » (1984 : 80). Un ensemble de critères régit l'unité par laquelle s'opère l'acte de référence. Elle est entendue pour la catégorie nominale, nom propre ou nom commun, et exige : d'être codée, (donc apprise, mémorisée), d'avoir fait l'objet d'un acte préalable ou d'une habitude associative. L'auteur oppose la dénomination à la désignation qui rejette les paramètres précédents et se définit comme le fait de créer une association occasionnelle entre une séquence linguistique et un élément de la réalité. Elle n'est ni codée, ni mémorisée, ne faisant pas objet d'un acte préalable, ni d'une habitude associative. Dans ce sens, SIBLOT précise que la notion de « *désignation intéresse l'ensemble des morphèmes lexicaux et couvre, outre le nom, l'adjectif, le verbe et l'adverbe ; elle s'étend même aux unités non codées et aux signes non linguistiques* » (2001 : 4). A l'égard de CONSTANTIN DE CHANAY, « *de même que toute énonciation est une co-énonciation, toute dénomination serait une codénomination (toute catégorie construite par un ou plusieurs locuteurs est aussi construite pour un ou plusieurs autres locuteurs)* » (2001 : 18) dans la mesure où l'acte d'écriture s'inscrit dans le premier niveau et l'acte de dénommer dans le second. Sinon pourquoi ne pas se contenter d'une seule dénomination Abdelkader mais en proposer un éventail dénominatif (émir, émir Abdelkader, Ibn Mohiedine, Abdelkader El Jazaïri, entre autres).

Nous nous référons à l'onomastique « *science (qui) étudie les noms propres sous toutes ses formes en s'intéressant à l'étymologie de leur formation et de leur(s) usage(s) à travers les langues et les sociétés* » (YERMECHE, 2018 : 86) en la combinant à l'analyse du discours, « *discipline qui, au lieu de procéder à une analyse linguistique du texte en lui-même ou à une analyse sociologique ou psychologique de son contexte, vise à articuler son énonciation sur un certain lieu social* » (MAINGUENEAU, 1996 : 11). Force est de reconnaître que l'onomastique, branche de « *la lexicologie et l'analyse du discours ont présenté et présentent encore des points de convergences théoriques et méthodologiques* » (PETIT, 2001 : 89).

3. CONSTITUER UN CORPUS A PARTIR DES RESSOURCES NUMERIQUES

La plateforme ASJP est un espace d'édition des revues électroniques et scientifiques algériennes, elle est administrée par le *Centre de recherche sur l'information scientifique et technique*, de son acronyme CERIST. Offrant un libre accès, *l'Algerian Scientific Journals Platform* nous a permis d'obtenir tous les articles ayant trait à la personnalité par la saisie de deux mots-clés : émir Abdelkader et Abdelkader, entre 2 et 5 septembre 2023. Après la sélection, ont été écartées les publications dont le nom émir Abdelkader renvoie aux référents toponymiques. L'une concerne l'architecture de la mosquée-université de Constantine et l'autre, l'étude oncologique menée au sein du service de radiothérapie d'Oran, portant le nom. Aussi, nous avons recensé des réflexions en littérature sur les romans d'Abdelkader Djemai et d'Alloula, ainsi qu'une confusion entre le nom de l'article et le titre figurant sur le document en PDF.

^{††} Pour d'amples explications des deux concepts opératoires, voir (CHARAUDEAU et MAINGUENEAU, 2002 : p. 415-416).

Les articles retenus sont au nombre de treize, publiés entre 1989 et 2023, écrits en langue française par des auteurs algériens, en éliminant ceux proposés dans les autres langues arabe, anglaise et espagnole. Le champ disciplinaire est celui des sciences humaines et sociales : histoire, philosophie, sciences politiques et sciences juridiques. Les chercheurs fournissent des contenus variant quant à la vie militaire, politique, mystique, sociale et humanitaire de l'émir dont le un tiers est consacré à sa contribution à la naissance de la notion de droits de l'homme. Nous avons effectué un dépouillement manuel des documents téléchargés en format PDF, ne tenant pas en compte les occurrences figurant sur les citations (puisque'il ne s'agit pas du discours de l'auteur de l'article), sur les bibliographies, ni sur l'en-tête reprenant le titre de l'article. Les données sont répertoriées dans le tableau, annexe 2. Le nombre total d'unités linguistiques aux occurrences les plus élevées présentes dans les articles sont : émir 346 occurrences, émir Abdelkader 311 et Abdelkader 183, outre d'autres formes syntagmatiques que nous analysons.

4. ANALYSE DU CORPUS

Nous procédons dans ce qui suit à l'analyse des observables grâce à une démarche quantitative que nous complétons en examinant des énoncés tirés des sources dépouillées. L'accent sera mis sur l'environnement phrastique et sémantique dans lequel la dénomination se situe. Sera présenté un inventaire dénominatif, *Abdelkader* constitue notre point de départ analytique.

4.1. Abdelkader, fonction symbolique du prénom

Abdelkader est un théophore composé à base de la particule à connotation religieuse « *abd* » signifiant « serviteur, esclave de, créateur de Dieu » qui entre en rapport d'annexion avec le second composant « *àlqa:dir* ». Ce dernier est le 54 des 99 qualificatifs de Dieu. *Qa:dir* est précédé par l'article défini en arabe, se transcrit *àl* mais le son vocalique *à* chute lors de la prononciation. Ainsi, Abdelkader signifie le serviteur du puissant. Il est question d'une antéposition qui instaure une relation de dépendance entre les deux unités *abd+àlqa:dir*. « Cette filiation symbolique marque le rapport de sujétion absolue de l'homme à un Dieu ou à une religion. La personne est déclarée par ses parents comme le sujet d'un Dieu dont ils (lui) espèrent la vie et la protection » (YERMECHE, 2013 : 236).

Par ailleurs, son père Mohiedine est *moqadem*, le chef d'*el Qadiria* à Oued al-Hammam, Mascara. Le premier fondateur de cette confrérie fut Abdelkader el-Djilani, le saint de Bagdad, le père des pauvres, chérif vénéré par tous, et soufi incontestable (BOSWORTH et al, 1994 : 413) dont l'émir tient des liens de parenté. Une autre raison qui pousserait le père à opter pour ce prénom. Enfin, au regard d'un potentiel sémantique, *qa:dir*, par allongement vocalique de la première syllabe, est la forme superlative du verbe *qadara* en arabe qui signifie compétent, habile. Le père prévoyait de lui léguer ses responsabilités militaires, lui octroyant une bonne éducation, le forgeant, le formant pour lui succéder. Cela exige que le destinataire soit apte, en mesure d'assumer cette responsabilité, c'est-à-dire *qa:dir*. Un tel choix réfléchi trace la destinée du prénommé. De ce fait, la prénomination^{‡‡} témoigne de la culture et de la descendance prophétique de la famille, marquée généalogiquement.

^{‡‡} En effet, « le prénom avec les différentes tendances qu'il propose est un lieu de connotations culturelles et linguistiques » (BAGHBAGHA, 2022 : p. 47).

L'attribution du prénom Abdelkader prépare le concerné à assumer une fonction symbolique dans une transmission intergénérationnelle d'appartenance à la zaouia, la confrérie. Dans son article intitulé « L'émir Abdelkader : lettré doublé d'un mystique », LAKHDAR EZZINE confirme notre conception : "Abdelkader était une personne spirituelle, connu par sa tempérance, son courage et son équité. Il jouissait d'une grande ouverture d'esprit qu'il nourrissait non seulement avec les préceptes islamiques, mais aussi avec la science et la philosophie" (550).

4.2. Abdelkader à travers les sources

L'observation des régularités discursives dans nos sources permet de constater deux principales tendances quant à l'emploi de l'item Abdelkader. Premièrement, dans son article BESNACI (Art2^{§§}, voir l'annexe 1) analyse les écrits des Français, dictionnaires, poèmes, textes historiques afin de tracer les contours de l'image de l'homme. Il récupère et reproduit le comportement linguistique des auteurs par une prédominance occurrenceielle (Abdelkader, 54 items), comme le montrent ces extraits de son analyse du poème de HUGO, *Orientale* : "Par la formule d'antithèse, le poète attribue à Abdelkader le dessin austère et son contraire" (Art2, 13) et "Abdelkader se voit octroyer dans l'univers poétique certaines qualités quand il est face à l'empereur" (Art2, 14). Ainsi, BESNACI déploie une stratégie de captation en transférant sur « le discours citant l'autorité attachée au texte source » (MAINGUENEAU, 1996 : 14). L'acte d'attribution du prénom Abdelkader se fait sans association à un autre lexème identificatif. Dans le premier énoncé, l'item Abdelkader dessine le portrait d'un personnage ambivalent, à la fois guerrier violent *donnant à boire aux épées* et ayant un esprit serein, pensif et contemplatif^{***}. Dans le second, le comparant à Napoléon III des traits positifs lui sont réservés car HUGO méprise l'empereur qui l'a poussé à l'exil.

Par ailleurs, nous avons constaté une hétérogénéité énonciative entre le corps du texte et la conclusion opposant Abdelkader à Emir Abdelkader, chez BESNACI. L'auteur commente son énonciation à l'intérieur de l'énonciation initiale, la conclusion dans l'article, et couronne son écrit par : "Notre tour d'horizon a scruté certaines écritures françaises traitant du personnage de l'Émir Abdelkader" (Art2, 27). L'emploi de l'adjectif possessif "notre" reflète sa propre réflexion^{†††}. Ce métadiscours est porté par le syntagme Emir Abdelkader.

Deuxièmement, le discours traitant l'homme de la paix à Damas est dominé par le vocable Abdelkader, soit 69 occurrences. Considérons cet énoncé : "Le carnage menace de s'étendre à Damas [...] Dès qu'il fut informé, Abdelkader prit la décision d'aller au-devant des émeutiers pour les prier de renoncer à leur macabre projet" (Art6, 20). La progression statutoire et spatiale a engagé une progression dénomminative. Conduire des combats contre les forces françaises de 1832-1847 en tant qu'homme de guerre se réalise par la dénomination émir, comme nous le verrons ci-après, et à Damas il protège les Chrétiens d'émeutes religieuses, en

§§ Pour des raisons de cohérence, nous adoptons l'abréviation (Art) pour désigner article suivi de la page.

*** Afin de mieux illustrer, proposons cet extrait du poème de HUGO tiré de l'article de BESNACI à la page 13 :

(Qui donnait à boire aux épées,
Et qui, rêveur mystérieux,
Assis sur des têtes coupées,
Contemplait la beauté des cieux)

††† Alors qu'il s'agit de récupérer l'usage dénominatif des auteurs français dans le développement.

1860 méritant le nom Abdelkader. Par la prénomination, il regagne son nom personnel Abdelkader l'homme de tolérance "prieant" la foule, l'invitant à mesurer ses actes. « *Un nom a une motivation quels que soient le lieu et la date d'attribution* » (BILLY, 2000 : 39). Le lieu dans le sens textuel relatif au thème de tolérance, homme de paix et la date indiquant la dernière période de sa vie. En outre, la prise de décision nécessite un temps de réflexion, ce qu'il faisait en guerre. Dans l'énoncé, la présence de la préposition *dès* réduit cette durée, voire l'élimine. Il réagit aussitôt après qu'il est informé maîtrisant la situation, substituant le code armé par un code verbal, le verbe attaquer par le verbe *prier*.

4.3. Emir, interdépendance de deux champs discursifs

Nous examinons des énoncés enregistrant un nombre d'occurrences élevé⁺⁺⁺ quant au vocable émir (Art4, 60 items ; Art5, 23 ; Art1, 18). Ils ont trait à la vie militaire et politique du chef du mouvement de lutte. "Né en 1808 à Mascara, et proclamé Sultan autant que Khalife par les populations de la région d'Oran en 1832, dans la pleine d'Ighris, pour mener la lutte contre les Français, il se contente de prendre le titre d'Emir" (Art1, 49). L'énoncé fournit des indices biographiques et statutaires sur l'émir : date et lieu de sa naissance, "1808 à Mascara", et de son investiture, "1832 à la pleine d'Ighris", ainsi que sa fonction. Le verbe pronominal *se contenter* renvoyant à l'acte référentiel de l'émir suppose que le titre Emir est inférieur à celui du Sultan et du Khalife. *Le dictionnaire historique et géopolitique du 20^e siècle* indique que « *le calife (littéralement "lieutenant") fut le chef politique et spirituel de la communauté de l'islam après la mort du prophète Muhammad en 632* » (2007 : 108). L'item recouvre, outre les fonctions politique et spirituelle, une fonction militaire également "lieutenant", triple mission assurée par l'émir plus tard. Le titre honorifique émir rappelle le syntagme *àmir àl mominin*^{§§§}.

Considérons cet extrait de l'article de YAHIAOUI (2017) : "Le 23 janvier 1836, après avoir infligé une défaite retentissante à Clauzel, à l'embouchure de la Tafna, l'Emir soumit Tlemcen à un blocus rigoureux" (Art4, 26). La prise de position de l'énonciateur se réalise à travers les marques énonciatives "défaite retentissante" et "blocus rigoureux" portant un jugement de valeur appréciatif à l'acte de l'émir par la catégorie adjectivale. C'est le fait d'imposer un dispositif militaire en vue d'isoler Tlemcen, où s'est retiré le général et l'amener à l'obéissance par l'emploi du verbe d'action *soumettre*, incarnant la force et la puissance guerrière de l'émir. Nous estimons que l'unité lexicale émir dérive du verbe *àmara* en arabe, donner des ordres, commander détenant sous son commandement une armée régulière et une armée irrégulière de "soixante mille hommes et de huit khalifas^{****}", d'après Léon Roches (Art4, p 28). Une année plus tard, comme le montre le repérage temporel objectif avril 1837, il poursuit son mouvement de lutte : "L'Emir avait auparavant, conformément à son habitude réuni à Yellel, en avril 1837, les principaux chefs militaires" (Art4, 26). BALA le confirme également "le *jihad* a continué et des hommes à l'image de l'Emir en étaient les artisans de cette effectuation" (Art5, 30). Le terme Jihad désigne, selon FREMAUX, ce que doit être par

⁺⁺⁺ C'est le cas des articles 7, 51 occurrences et 12, 49.

^{§§§} Le commandeur des croyants.

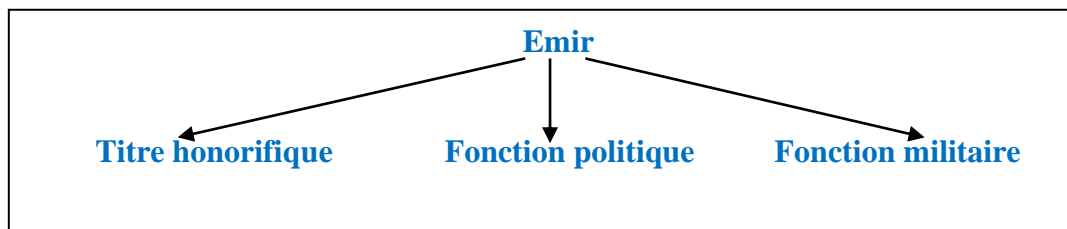
^{****} L'émir attribue un sens nouveau à un signifiant préexistant khalife. Il passe du référent singulier, chef des musulmans, au pluriel ses huit chefs militaires.

excellence "l'effort" (sens littéral de Jihad) du croyant, qui est de se battre pour défendre le territoire musulman (2008 : 2).

L'autre facette est celle de l'homme politique. "L'Emir était un véritable chef d'Etat : il réunissait les qualités d'orateur, de chef religieux, de chef d'armée, d'organisateur, de législateur, d'administrateur et de diplomate. Il était aussi un homme de lettres" (Art4, 41). Dans une visée justificative de l'emploi du qualificatif *véritable*, l'auteur recourt au procédé d'énumération. Celui-ci est renforcé par l'anaphore, reprise de l'antécédent émir trois fois par le nom chef dans les syntagmes nominaux "chef d'Etat, chef religieux, chef d'armée". Le chef d'Etat passe par le fait qu'il soit à la fois un chef d'armée et un chef religieux. Ainsi, les deux champs discursifs militaire et politique s'entremêlent.

Dans toutes les sources, les auteurs se servent de la majuscule comme signe graphique sémantique et visuel désignant notre personnage. Grace à la majuscule initiale, l'unité lexicale *émir* s'acquière une signification qu'elle n'aurait pas et assure une fonction distinctive. Autrement dit, il s'agit d'une majuscule de signification chargée de sens servant à accorder une valeur symbolique au nom commun émir. La majuscule garantit la jonction de trois titres : elle met en évidence le titre honorifique émir qui assure une fonction politique et militaire.

Graphique 1 : les champs discursifs de l'item Emir



4.4.Emir Abdelkader

Traité plus haut, si le prénom Abdelkader est représentatif des qualités humaines à la fin de sa vie à Damas, l'item subit une intervention endogène par composition « émir Abdelkader ». Le syntagme nominal souligne la tolérance de l'homme à l'égard des prisonniers français en contexte de guerre : "blessé de guerre" et "victimes de conflits armés" dans "L'Emir Abdelkader avait défendu dans sa vie le faible, le malade, le blessé de guerre, les victimes de conflits armés et surtout il a fait en sorte que tous les hommes qu'il commandait respectent les personnes sans défense" (Art8, 133), l'article enregistre 79 emplois. Les verbes *défendre*, *commander* permettent à l'instance énonciative de construire une image positive de l'homme par le fait de prendre la décision-position et de veiller à son application, comme signe de pouvoir.

L'association du nom personnel Abdelkader au titre honorifique émir assume d'autres fonctions que nous exposons. L'énoncé "Le traité Desmichels du 26 février 1834, consacrait une égalité entre le roi des Français et l'Emir Abd el Kader" (Art4, 24) déploie une équivalence de statut politique et militaire opposant l'Emir au roi par le substantif *égalité*. Celui-ci est le représentant de tout le peuple français à travers l'article indéfini *des* et *Français* ce qui accorde une légitimité à l'émir dans son acte de signature du traité dans un rapport de rivalité et de pouvoir. La forme dénominative émir Abdelkader est usitée pour souligner la bonne gestion interne, également "signe fort du degré d'organisation", donc d'une

souveraineté par la reconnaissance de "l'Etat", avec 58 occurrences dans le troisième article. "La présence de l'armée régulière avec son régime militaire stricte est un signe fort du degré d'organisation atteint par l'État de l'émir Abdelkader" (Art3, 9).

4.5. De la particule Sidi au *nasab*

D'autres opérations syntagmatiques soutiennent la nomenclature dénomminative de l'émir, considérons ces extraits. "Les tribus voisines, alliées et amis les H'rache de la province prêtèrent serment d'allégeance à Sidi El Hadj Abdelkader Ibn Mahieddine en présence des Ulémas" (Art4, 23). La complexité du syntagme dénomminatif réside dans le nombre d'éléments constitutifs, au nombre de neuf, "Sidi El Hadj Abdelkader Ibn Mahieddine". Il est initié par le vocable introductif *sidi* qui indique le statut de *chérif*. L'émir est issu des *chorfa*, noble religieux étant un descendant du prophète. D'un point de vue lexical, *Sidi* est la forme contractée de l'arabe standard *Sayyidi* signifiant « Sieur, Monseigneur ». En effet, la base *sidi* désignant l'émir revêt deux fonctions. La première a une connotation religieuse, celle citée ci-dessus, alors que la seconde s'applique à cette personne respectée et respectable. YERMECHE précise qu'elle est « *attribué(e) exclusivement aux personnes d'essence maraboutique, ce titre a une qualification de valeur morale et de respect pour les ancêtres et les marabouts* » (2013 : 243).

Précisons que, dans le même exemple, *sidi* est associé à un autre titre honorifique Hadj, puisque le rituel du pèlerinage a été effectué en 1828, un trait de distinction sociale à additionner. Le troisième phénomène est le *nasab*, partie dans laquelle est mentionné le père par la particule *Ibn* fils de Ibn Mahieddine. L'acte de retracer la succession généalogique sert de repère et de preuve de la pureté d'origine donnant de la considération à la personne ainsi nommée. Cette tradition dénomminative algérienne hérité de l'arabe précède le prénom et tient lieu du nom de famille qui existera avec la mise en place du système de l'état civil, plus tard.

4.6. Le rôle social par la dénomination Sultan et la *nisba*

L'item Sultan est une représentation qui correspond à une réalité extralinguistique de provenance moyenne orientale. Il impose une conduite particulière à son porteur assumant ses tâches de protection et de gouvernance : "Dans la vie de tous les jours, tout en gardant sa modestie, il s'afficha comme un véritable sultan" (Art3, 11). Il s'octroie un ancrage social à travers l'indicateur temporel "tous les jours". En effet, « *l'acte dénomminatif est une espèce d'acte de langage dans la mesure où il représente une instruction adressée au destinataire de construire, dans l'univers de discours, une représentation correspondante* » (LÜDI, 1995 : 105-106).

Dans une gradation ascendante afin de souligner l'héroïsme de l'émir, LAKHDAR EZZINE (2018) convoque trois références toponymiques : le Maghreb, le monde arabe et le monde musulman. "Notre génération actuelle retient, un des noms qui illustre parfaitement l'héroïsme du Maghreb, de la nation arabe et du monde musulman ; celui d'Abdelkader El Djazairi Ben Mahieddine" (Art10, 549). L'auteur associe le prénom Abdelkader à la *nisba* El Djazairi pour éviter toute confusion avec d'autres noms. L'adjectif se forme à partir du nom du pays El Djazaïr, l'Algérie, et se termine par « i » indique à la fois le lieu de naissance et de résidence de l'émir. « *La place de la nisba est à la fin du nom. Elle est précédée par l'article "àl" et se*

termine par "i" » (AISSAOUMOUSA et FELLAH, 1978 : 10). L'instance discursive déploie une stratégie distinctive à travers cette catégorisation, comportement linguistique adopté par TOUALBI-THAALIBI, également dont la nisba El Djazairi marque sept occurrences.

Graphique 2 : récapitulatif des particularités dénominatives

Abdelkader : fonction généalogique reprise terminologique humanisme, Damas		
-Emir : titre honorifique fonction politique fonction militaire	-EAK : tolérance en guerre rapport de rivalité signe de souveraineté	-Sidi El Hadj Abdelkader -Abdelkader El Djazairi -Sultan

A la lecture de ce graphique récapitulatif une variété dénominative est à constater en l'absence d'un contre-discours. Les articles des auteurs sont appréhendés comme un espace discursif spécifique de la mise en discours de la personnalité. Ces instances discursives n'opèrent pas de réglage de sens de la même unité. Aussi, s'ils se voient enrichis, les champs discursifs recouvrent une portée valorisante offrant une image appréciée de l'émir.

Nous pouvons parvenir à conclure que la dénomination qui se manifeste dans les différents articles constituant le matériau de notre étude est à considérer en tant qu'acte de discours. Elle assume des propriétés discursives de distinction, de reconnaissance, de légitimité, entre autres. Le paradigme dénominatif analysé ayant trait à l'émir ne concerne « *pas de simples étiquettes mais des outils pour produire du sens* » (SIBLOT, 2001 : 24).

Les raisons du passage du prénom comme vocable initial, puis d'un syntagme à l'autre laisse voir des classifications dans la mesure où « *les systèmes de noms sont des classifications* » (LEBLIC, 2013 : 7). Les instances discursives opèrent des choix pragmatiques des usages dénominatifs en fonction des thématiques et des champs présents dans l'univers discursif. L'acte prénominatif Abdelkader est un projet familial relevant d'un processus social, culturel et symbolique, engageant des enjeux émotionnels, moraux et généalogiques. Il incarne le système dénominatif algérien par affiliation avant la promulgation de la loi de l'état civil du 23 mars 1882 en Algérie par les autorités françaises. L'item Emir domine les champs discursifs militaire et politique. Ces derniers sont interdépendants puisque la posture de guerre dans laquelle l'émir est impliqué exige l'adoption d'une politique militaire. Emir en tant que dénomination du commandeur du mouvement de lutte devient un nom propre par l'emploi de la majuscule, stratégie adoptée par toutes les instances discursives dans les sources étudiées. L'analyse a montré que le syntagme nominal Emir Abdelkader est un signe de pouvoir, de rivalité statutaire avec les Français et de souveraineté. L'entrelacement des relations entre les unités formant les syntagmes dénominatifs place la personne dans un réseau de relations par les repères de la succession nasab Ibn Mahieddine, toponimique nisba El Djazairi, mystique Sidi ainsi que le rôle social par l'item sultan. De ce fait, l'hypothèse de départ est validée, le vocable initial Abdelkader entre en rapport avec les syntagmes, constituant le paradigme dénominatif de l'émir. Celui-ci se met en référence à des réalités sociales lui créant un espace-temps qui lui est propre. Pour mieux saisir cet acte de prénomination poursuivre le traitement des items lexicaux serait nécessaire, ce qui formera l'objet de futures réflexions.

BIBLIOGRAPHIE

AISSAOUMOUSSA, Mohamed et FELLAH, Zahia, *Le nom arabe : onomastique et cartographie*, mémoire de fin d'étude, 1978, Disponible sur <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/63002-nom-arabe-onomastique-et-catalographiememoire.pdf>

AOULI, Smaïl, REDJALA, Ramdane et ZOUMMEROFF Philippe, *Abdelkader*, Fayard, 1994.

AIT DAHMANE, Karima et AMOROUAYACH, Essafia, « L'émir Abdelkader résistant anticolonial et initiateur du dialogue des religions dans les deux rives de la Méditerranée », *Langues, discours et inter cultures*, n°1, 2017, p. 61-78.

BAGHBAGHA, Yasmina « Etude socio-onomastique des modes dénominatifs : références prénominatives en Algérie », *Insaniyat*, n°98, octobre-décembre 2022, p. 29-47

BELAID, Fouad et AIT DAHMANE, Karima, « L'émir Abdelkader, réconciliateur des mémoires de la France et de l'Algérie, dans la presse française du XXI^e siècle », *Multilinguales*, Vol 10, n°2, 2022, p. 418-438.

BESNACI. Mohammed, « L'image de l'émir Abdelkader chez les auteurs français », *Alkhitab*, vol 11, n°22, 2016, p. 3-32, Disponible sur <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/23302>

BILLY, Pierre-Henri, « Des prénoms révolutionnaires en France », *Annales historiques de la révolution française*, n°322, 2000, p. 39-60, Disponibles sur <https://journals.openedition.org/ahrf/125>

BOSWORTH, Clifford, VAN DONZEL, Emeri, HEINRICHS, Wolfhart et PELLAT, Charles, *Encyclopédie de l'Islam*, Editions G-P. Maisonneuve & Larose S.A, Paris, France, 1994.

BRUNO, Etienne, *Abdelkader*, Paris, Hachette, 1994.

CHARAUDEAU, Patrick et MAINGUENEAU, Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

CHURCHILL, Charles-Henry, *La vie d'Abdelkader*, Alger, ENAG, 1990.

CONSTANTIN DE CHANAY, Hugues, « La dénomination : perspective discursive et interactive », *Cahiers de Praxématique*, n°36, 2001, p. 1-20, Disponible sur <http://journals.openedition.org/praxematique/358>

CORDELLIER, Serge, *Dictionnaire historique et géopolitique du 20^e siècle*, La Découverte, 2007.

DUBOIS, Jean, GIACOMO, Mathée, GUESPIN, Louis, MARCELLESI, Christiane, MARCELLESI, Jean-Baptiste et MEVEL, Jean-Pierre, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2002.

FREMEAUX, Jacques, « Abd el-Kader, chef de guerre (1832-1847) », *Revue historique des armées*, n° 250, 2008, p. 1-8, Disponible sur <http://journals.openedition.org/rha/194>

KLEIBER, Georges « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, n°76, 1984, p. 77-94.

LEBLIC, Isabelle, « Qu'est-ce que la nomination dans les sociétés kanak ? Noms et identité personnelles des Kanak paicî (Ponérihouen, Nouvelle-Calédonie) », Séminaire *Naming Systems and Naming Relations in Austronesia/ Oceania*, 2013, Disponible sur <https://hal.science/hal-02380419/file/Leblic-NomFranc%CC%A7ais.pdf>

LÉVI-STRAUSS, Claude, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962, 395 p.

LÜDI, Georges, « Représentations lexicales floues et construction interactive du sens », *Cahiers de l'ILSL*, n°7, 1995, p. 95-109.

MAINGUENEAU, Dominique, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 1996.

MORTUREUX, Marie-Françoise « Vocabulaire scientifique et circulation du savoir », *Portée*, Vol 16, n°3, 1988, p. 99-105.

MORTUREUX, Marie-Françoise, « Paradigmes désignationnels », *Semen*, n°8, Université Besançon, 1993, p. 123-141.

PETIT, Gérard, « Dénomination et lexique », *Journal of French Language Studies*, n°11, 2001, p.89-121, Disponible sur <https://shs.hal.science/halshs-00464109>

RINN. Louis, *Histoire de l'insurrection de 1871 en Algérie*, trad vers l'arabe par MESSAOUD. Hadj Messaoud, Dar ErraedlilKitab, Alger, 2013.

SIBLOT. Paul, « De la dénomination à la nomination : les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique*, n°36, 2001, p. 1-26. Disponible sur <http://journals.openedition.org/praxematique/368>

SINI, Chérif, *Le prénom en Algérie, un enjeu identitaire et idéologique*, Cahiers du SLADD, n°8, 2015.

STORA, Benjamin, « L'émir Abd el-Kader, guerrier lucide, savant mélancolique », Conférence, Musée du quai Branly, avril 2011, Disponible sur <https://benjaminstora.univ-paris13.fr/index.php/articlesrecents/251-lemir-abd-el-kader-guerrier-lucide-savant-melancolique.html>

TIDJET, Mustapha, « Prénom Kabyle : évolutions récentes », 2005, p. 67-72, Disponible sur <https://pnr.crasc.dz/pdfs/2005-tidjet-prnom-pnr.pdf>

TOUALBI-THAALIBI, Issam, « la notion de droits de l'homme chez un humaniste musulman du XIX^e siècle : l'émir Abdelkader Al-djaza'iri », *MajalatAlmiar*, n°47, 2019, p. 601-621.

YERMECHE, Ouerdia, « Éléments d'anthroponymie algérienne », *Nouvelle revue d'onomastique*, n°55, 2013, p. 233-258, Disponible sur https://www.persee.fr/doc/onoma_0755-7752_2013_num_55_1_1782

YERMECHE, Ouerdia, « Onomastique et patrimoine immatériel en Algérie », *Les cahiers du CRASC*, 2018, p. 85-102.

ANNEXES

1. Les articles servant de corpus, ordonnés selon les thèmes (politique, militaire, etc)

Art1 MIMOUNE. Rabia, « L'homme dans la vie et l'œuvre de l'émir Abdelkader », *Annales de l'université d'Alger*, Vol 4, n°1, 1989, p. 47-55. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/42264>

Art 2BESNACI. Mohammed, « L'image de l'émir Abdelkader chez les auteurs français », *Alkhitab*, vol 11, n°22, 2016, p. 3-32. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/23302>

Art 3OUATMANI. Settar, « La personnalité de l'émir Abdelkader et son gouvernement d'après le témoignage de Léon Roches », *El HiwarAttaqafi*, vol 2, n°1, 2013, p. 7-19. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/10612>

Art 4YAHIAOUI. Messouda, « Les motivations rationnelles dans la structuration politico administrative de l'Emir Abd el Kader », *El Massadir*, n°11, 2017, p. 22-41. <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/29/7/1/143913>

Art 5BALA. Sadek, « L'émir Abdelkader et le Jihad », *El Hiwar El Motawassiti*, Vol 12, n°2, 2021, p. 386-400. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/151824>

Art 6MELLAH. Ahmed, « La fraternité humaine dans le discours d'Abdelkader », *Abaad*, Vol 4, n°1, 2017, p. 7-22.

<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/35597#:~:text=La%20fraternit%C3%A9%20humaine%20est%20le,la%20couleur%20de%20la%20peau>

Art 7TOUALBI-THAALIBI. Issam, « La notion de droits de l'homme chez un humaniste musulman du XIX^e siècle: l'émir Abdelkader al-Djaza'iri », *El Miaiar*, Vol 23, n°3, 2019, p. 601-621. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/95032>

Art 8DELLAL. Abou-El-Kacim, « Le comportement humanitaire de l'émir Abdelkader et naissance du droit international humanitaire », *El Majala El JazairiaLidirasetAssiyassia*, Vol 1, n°2, 2014, p. 131-141. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/16444>

Art 9BOUMEDDANE. Zaza, « Le droit humanitaire promulgué par l'émir Abdelkader pendant la conquête française de l'Algérie », *DirasetwaAbhat*, Vol 14, n°1, 2022, p. 941-960. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/179419>

Art 10LAKHDAR EZZINE. Hadjer, « L'émir Abdelkader : lettré doublé d'un mystique », *Atawassolia*, Vol 4, n°1, 2018, p. 548-572. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/54261>

Art 11LAKHDAR EZZINE. Hadjer, « L'image de la femme chez l'émir Abdelkader », *El Modawana*, Vol 8, n°4, 2021, p. 4503-4520. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/171543>

Art 12LAKHDAR EZZINE. Hadjer, « L'héritage littéraire et pensée philosophique de l'émir Abdelkader », *Revue de Recherches et Etudes Scientifiques*, Vol 17, n°1, 2023, p. 50-70. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/212698>

Art 13BOUTALEB. Hassan, « L'émir Abdelkader : le héros des deux rives », *Journal de Neurochirurgie*, Vol 5, n°1, 2009, p. 73-74. <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/69214>

2. Tableau reprenant les principales occurrences dénominatives

Valeurs	Art1	Art2	Art3	Art4	Art5	Art6	Art7	Art8	Art9	Art10	Art11	Art12	Art13	Totale
Abdelkader	0	54	5	8	0	69	20	3	0	10	0	11	3	183
Emir	18	64	24	60	23	6	51	5	9	25	12	49	0	346
EAK	8	7	58	7	9	0	29	79	38	24	23	26	3	311
Abdelkader Al Jazaïri	0	0	1	0	2	0	6	0	0	2	0	0	3	14